

## ACCÈS & INFORMATIONS PRATIQUES

#### LIVRAISONS PENDANT LE MONTAGE

Aucun camion ou véhicule de tourisme ne pourra pénétrer dans le pavillon. Seuls sont autorisés les engins de manutention. L'accès aux aires de stationnement est libre pendant le montage et le démontage en revanche, il devra être écourté au maximum et ne devra pas empiéter sur les voies de circulation et les accès au bâtiment.



Les accès au Parc des Expositions (**porte D**) seront soumis au pré-enregistrement de votre/vos véhicule(s) sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante <a href="https://logipass.viparis.com">https://logipass.viparis.com</a> et du respect des horaires qui vous seront attribués.

Renseignements sur les accès, la circulation, le stationnement et les enlèvements : VIPARIS Tél : +33 (0)1 40 68 16 16

AUCUNE LIVRAISON DE MATERIEL NE POURRA ETRE ACCEPTEE EN L'ABSENCE DES ORGANISATEURS ET DEVRA S'EFFECTUER DE 8H30 à 9H00 PENDANT LES JOURS D'OUVERTURE DU SALON. EN PERIODE DE MONTAGE, SUIVRE LES HORAIRES DU PLANNING DE MONTAGE.

#### Adresse de livraison:

Parc des Expositions de la Porte de Versailles Salon REEDUCA 2021

Porte D - Pavillon 4

Nom du responsable stand N° stand – Téléphone

Place des Insurgés de Varsovie 75015 PARIS, France

**NB**: Pour toute livraison sur site, un responsable du stand est tenu de réceptionner la marchandise. Pour des raisons de sécurité, l'organisation du salon ne peut <u>en aucun cas</u> réceptionner et signer le bon de livraison pour le compte d'un exposant. En cas d'absence du responsable du stand lors de la livraison, celle-ci sera automatiquement retournée à l'expéditeur.

#### SINISTRE OU VOL

• Dans les 24 heures : déposer une plainte auprès du Commissariat de Police correspondant au lieu où s'est déroulé le sinistre :

Commissariat de Police : 250 rue de Vaugirard - 75015 Paris - France

Tél.: 3430 ou +33 (0)1 53 68 81 00

• Dans les 48 heures : transmettre l'original de dépôt de plainte au Commissariat Général ou à l'issue du salon :

**Reed Expositions France** 

Salon REEDUCA 2021 – Sce. Juridique

52-54 quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex - France

• Nouveau : Une lettre plainte en français et anglais est maintenant disponible au poste de sécurité de VIPARIS (pavillon 5.1) pour les exposants souhaitant porter plainte contre X pour vol sans violence ni effraction. Viparis se charge de la transmettre sous 24h au commissariat du 15e et au tribunal d'instance.





# ACCÈS & INFORMATIONS PRATIQUES

### Temps de transport depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle :

1h: RER B + T350mn en voiture

#### Temps de transport depuis l'aéroport d'Orly :

30mn : T3 + ORLYBUS







## ACCÈS & INFORMATIONS PRATIQUES

### **ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN:**

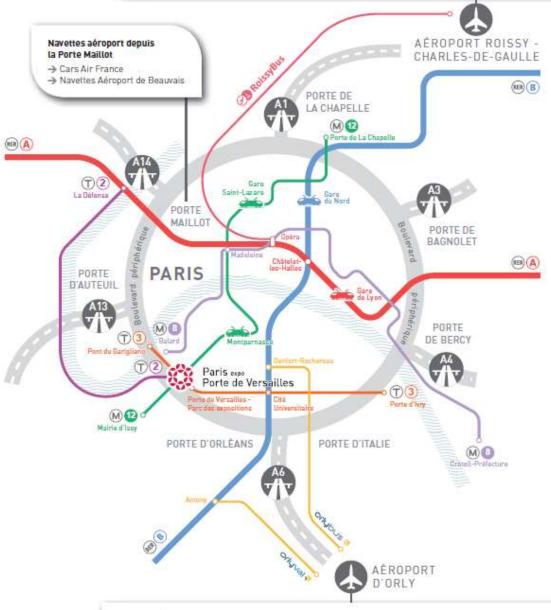
#### Depuis ROISSY - CHARLES-DE-GAULLE AIRPORT

RoissyBus jusqu'à Paris - Opéra

- → Metro ligne 8 direction Balard jusqu'à Madeleine
- → Metro ligne 12 direction Mairie d'Issy jusqu'à Porte de Versailles - Parc des Expositions

RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Cité Universitaire

De Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à Porte de Versailles -Parc des Expositions



#### Depuis l'AÉROPORT D'ORLY OUEST ou SUD

Orlyval jusqu'à Antony

- → RER B direction Mitry-Claye ou Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle jusqu'à Cité Universitaire
  → Depuis Cité Universitaire, tramway T3 direction
- → Depuis Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à la station Porte de Versailles - Parc des expositions

## Orlybus direction Denfert-Rochereau

- → RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Cité Universitaire
- → Depuis Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à la station Porte de Versailles - Parc des expositions

